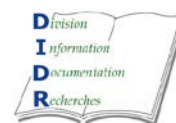


9 novembre 2020



Le Service bolivarien d'intelligence nationale (SEBIN) *Violations des droits humains (2014-2020)*

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Le SEBIN : attributions, structure et dirigeants	4
1.1. Les attributions du SEBIN.....	4
1.2. Structure et organisation.....	5
1.3. Les dirigeants du SEBIN	6
1.3.1. Le général Miguel Rodríguez Torres.....	6
1.3.2. Le général Gustavo Enrique González López.....	6
1.3.3. Le général Manuel Christopher Figuera	7
2. Le SEBIN, un instrument de répression politique	8
2.1. Contexte et tendances générales.....	8
2.2. Les principales cibles	9
2.3. Les arrestations arbitraires	10
2.3.1. Principaux modes opératoires.....	10
2.3.2. Quelques cas d'arrestations arbitraires	12
2.4. Les lieux de détention	12
2.4.1. Informations générales	12
2.4.2. Les conditions de détention	14
2.5. Les tortures et mauvais traitements	15
2.5.1. Les pratiques et les types de tortures	15
2.5.2. Le cas de Fernando Albán.....	17
3. Les fonctionnaires soupçonnés de crimes contre l'humanité	18
Bibliographie.....	21

Résumé : Le Service Bolivarien de renseignement national du Venezuela (ou SEBIN), qui dépendait du ministère de l'Intérieur, a été rattaché en 2013 à la Vice-présidence de la République. Il supervise deux centres de détention à Caracas : l'un hébergé à-même son siège situé *Plaza Venezuela* et l'autre surnommé *El Helicoide*. Depuis les grandes manifestations de 2014, puis de 2017, le SEBIN a été l'un des instruments d'une répression d'ampleur qui a ciblé la dissidence politique constituée d'activistes à tous les niveaux : étudiants, militants de base et responsables de partis politiques, parlementaires, élus locaux, avocats, défenseurs des droits de l'Homme. Des enquêtes menées par des ONG ainsi que celle effectuée récemment par une Mission indépendante de l'ONU ont conclu à la responsabilité du SEBIN dans plusieurs violations des droits humains. Parmi elles, figurent notamment des mauvais traitements et des tortures ; des détentions arbitraires et prolongées dans des lieux tenus secrets ; des conduites de harcèlement et de menaces à l'encontre de l'entourage des individus ciblés. Plusieurs Officiers du SEBIN sont soupçonnés de crimes susceptibles d'être qualifiés de crimes contre l'humanité.

Abstract: The Bolivarian National Intelligence Service of Venezuela (or SEBIN), which was part of the Ministry of the Interior, was moved in 2013 to the Vice-presidency of the Republic. It supervises two detention centers in Caracas: one housed in its headquarters in Plaza Venezuela and the other known as El Helicoide. Since the major demonstrations of 2014 and 2017, SEBIN has been one of the instruments of a large-scale repression that has targeted political dissidence made up of activists at all levels: students, grassroots activists and leaders of political parties, parliamentarians, local elected officials, lawyers, human rights defenders. Investigations carried out by NGOs as well as that recently carried out by an independent UN Mission concluded that SEBIN was responsible for several human rights violations. These include arbitrary detention; ill-treatment and torture; prolonged detention in secret locations; harassment and threats against the acquaintances of targeted individuals. Several SEBIN officers were suspected of crimes that could be classified as crimes against humanity.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Le SEBIN : attributions, structure et dirigeants

1.1. Les attributions du SEBIN

Le SEBIN (*Servicio Bolivariano de Inteligencia Nacional*), ou Service Bolivarien de renseignement national du Venezuela, a été créé - selon les sources - en 2009¹ ou en juin 2010² en remplacement de la direction des services de renseignements et de prévention (*Dirección de los Servicios de Inteligencia y Prevención* - DISIP)³. Cette dernière avait elle-même succédé à l'ancienne direction générale de la police (*Dirección General de Policía* - DIGEPOL) fondée le 29 avril 1959⁴.

En septembre 2020, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU⁵ a publié le rapport final de la Mission d'enquête indépendante mandatée par l'ONU pour examiner les violations des droits humains commises par les autorités vénézuéliennes depuis 2014.

Sur la base des éléments en sa possession, la Mission d'enquête a indiqué que le mandat du SEBIN consiste à :

« Mener des activités civiles de renseignement et de contre-espionnage pour neutraliser les menaces potentielles ou réelles de l'État, qu'elles soient internes ou externes. Il a notamment pour fonction de conseiller le président en matière de sécurité et de défense de la Nation⁶ ».

En septembre 2019, *14Lawyers*, une ONG indépendante d'avocats basée en Espagne, a publié une enquête sur les exactions commises par le SEBIN et la Direction générale du contre-espionnage militaire (*Dirección General de Contrainteligencia Militar*, DGCIM) contre des Vénézuéliens qui ont manifesté leur opposition au régime de Nicolás Maduro⁷. Les auteurs, des avocats, ont recueilli les témoignages de défenseurs des droits humains, de professeurs d'université, de prisonniers et de leurs proches, de victimes de la torture, de militants, de militaires, d'anciens juges, de fonctionnaires de SEBIN et de citoyens ordinaires. En recoupant leurs témoignages et d'autres informations, l'ONG a été en mesure de reconstituer en partie l'organisation interne du SEBIN et certaines des exactions que les agents de cette institution ont commises⁸.

Selon l'ONG *14Lawyers*, le document fondateur du SEBIN établi que l'objectif de ce dernier est de :

« Planifier, formuler, diriger, contrôler et exécuter des politiques et des actions civiles de renseignement et de contre-espionnage, et ses actions seront fondées sur [plusieurs] principes [...] »⁹.

En 2020, l'ONG vénézuélienne *Una Ventana a la Libertad* (UVAL) a publié une compilation¹⁰ de tous ses rapports de suivi portant sur les centres de détention pour la période 2016-

¹ *14Lawyers*, 27/09/2019, [url](#)

² ONU, 15/09/2020, p.58, [url](#) ; Créé par Decret présidentiel 7453 publié dans la Gazette officielle le 1^{er} juin 2010 : source : *Una Ventana a la Libertad* (UVAL), p.43, 2020, [url](#)

³ La direction des services de renseignements et de prévention (Disip) a été créé le 19 mars 1969.

⁴ *14Lawyers*, 27/09/2019, [url](#) ; Runrun (Espagne), 28/09/2016, [url](#)

⁵ « Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a établi une mission d'enquête indépendante sur la République bolivarienne du Venezuela (ci-après "le Venezuela") "afin d'enquêter sur les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, les détentions arbitraires et la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants depuis 2014 en vue de garantir que les auteurs de ces actes répondent pleinement de leurs actes et que justice soit rendue aux victimes" ». Source : ONU, 15/09/2020, p.2, [url](#)

⁶ ONU, 15/09/2020, p.57, [url](#)

⁷ *14Lawyers*, 27/09/2019, [url](#)

⁸ *14 Lawyers*, s.d, [url](#)

⁹ *14 Lawyers*, 27/09/2019, p.3, [url](#)

¹⁰ *Una Ventana a la Libertad* (UVAL), 2020, [url](#)

2020. Cette synthèse documente les violations des droits humains qui se sont produites dans les centres pénitenciers du pays, notamment dans les geôles du SEBIN. UVAL souligne que lors de sa création, le SEBIN s'est vu doté d'une quinzaine d'attributions. Outre sa mission d'être un organe consultatif auprès de l'Exécutif en matière de sécurité de l'État, il participe au système national de renseignements et de contre-espionnage, à la lutte contre le crime organisé, et agit comme organisme auxiliaire d'enquête sur les questions relevant de ses attributions. Ses domaines de compétences se sont élargis avec l'apparition de nouvelles législations, particulièrement avec la Loi organique contre le crime organisé et le financement du terrorisme (*Ley Organica contra la Delincuencia Organizada y el Financiamiento del Terrorismo*) publiée en 2012 (*Gaceta Oficial N° 39.912 del 30 de abril de 2012*¹¹)¹².

1.2. Structure et organisation

Le SEBIN, qui traditionnellement dépendait du ministère de l'Intérieur, a été rattaché à la Vice-présidence de la République le 24 avril 2013 à l'initiative du président Nicolás Maduro, successeur du président Hugo Chávez décédé le 5 mars 2013¹³. Les informations contenues dans le rapport de la Mission de l'ONU, celui de l'ONG *14Lawyers*, et celui de l'ONG vénézuélienne UVAL se recoupent quant à la structure et à l'organisation du SEBIN.

Le service de renseignements est dirigé par un commissaire qui assume la fonction de directeur général. Selon le règlement organique, il a toute latitude pour nommer ou révoquer librement tous les fonctionnaires du SEBIN¹⁴.

Les postes de haut niveau comprennent par ordre hiérarchique décroissant : le directeur général, le directeur du contrôle opérationnel, le directeur du contrôle administratif, le secrétaire général, des directeurs de secteurs (*Líneas*)¹⁵.

Le SEBIN est organisé¹⁶ autour de quatre niveaux¹⁷ :

1. **Un niveau de direction**, composé du bureau du directeur général, auquel sont rattachés le directeur du contrôle opérationnel, le directeur du contrôle administratif et le secrétaire général ;
2. **Un niveau de support administratif** composé de plusieurs bureaux d'appui : conseil légal, gestion des ressources humaines, gestion administrative, planification et budget, systèmes et technologies de l'information, opérations et services, affaires intérieures ;
3. **Un niveau comprenant les directions suivantes** : celle du renseignement, celle du contre-espionnage, celle des enquêtes stratégiques, celle des actions immédiates ainsi que les directions régionales de renseignement ;
4. **Un niveau opérationnel territorialement déconcentré** composé de : Régions stratégiques de renseignements (*Región Estratégica de Inteligencia - REDIN*) ; de Zones opérationnelles de renseignement (*Zonas Operacionales de Inteligencia - ZODIN*) ; de Bases territoriales (*Bases Territoriales - BT*) ; et enfin de Secteurs de renseignement (*Áreas de Inteligencia - ADIN*).

La mission d'enquête de l'ONU indique qu'il existe également un Centre de recherche stratégique dénommé *Centro Estratégico para la Seguridad y Protección de la Patria*

¹¹ Micro Juris, 04/05/2012, [url](#)

¹² 14 Lawyers, 27/09/2019, p.43-44, [url](#)

¹³ ONU, 15/09/2020, p.57, [url](#) ; 14Lawyers, 27/09/2019, p.3 et p.5, [url](#)

¹⁴ 14Lawyers, 27/09/2019, p.5, [url](#)

¹⁵ *Ibid.*, p.6, [url](#)

¹⁶ Voir en Annexe l'organigramme du SEBIN.

¹⁷ 14Lawyers, 27/09/2019, p.6, [url](#) ; ONU, 15/09/2020, p.58, [url](#)

(CESSPA¹⁸)¹⁹ qui a notamment été chargé de traiter les informations reçues par les services de renseignement et d'établir des lignes d'action stratégiques²⁰. Selon l'ancien directeur du SEBIN Christopher Figuera, bien que les agences de renseignement soient tenues d'envoyer des informations sensibles au CESSPA, en pratique, l'exécutif « dispose d'un [autre] centre de traitement des informations clandestines pour prendre ses propres décisions »²¹.

Le SEBIN supervise notamment deux centres de détention dans la capitale Caracas, celui surnommé *El Helicoide* (en raison de l'aspect en forme d'hélice du bâtiment) et celui hébergé à-même son siège situé *Plaza Venezuela*²². Ces deux centres de détention sont placés sous la tutelle de la direction des affaires stratégiques (*Dirección de Investigaciones Estratégicas*)²³.

Bien qu'il soit difficile d'en connaître le nombre exact, l'ensemble du personnel du SEBIN, en incluant le personnel opérationnel et administratif, est estimé entre 2 200²⁴ et 2 800 personnes²⁵ selon les sources. L'ONG *14 Lawyers* remarque que le SEBIN n'est soumis à aucun organisme de contrôle interne ou externe²⁶.

1.3. Les dirigeants du SEBIN

1.3.1. Le général Miguel Rodríguez Torres

Le général Miguel Rodríguez Torres a dirigé le SEBIN de **2002 à 2013**. Ce militaire de carrière, très proche du président Hugo Chávez, lui rendait compte directement, sans passer par le ministère de l'Intérieur auquel était pourtant rattachée son institution²⁷.

Succédant à Hugo Chávez en avril 2013, Nicolás Maduro a préféré nommer le général Miguel Rodríguez Torres au poste de ministre de l'Intérieur. Durant son mandat à ce poste, ce dernier a fait partie des hauts fonctionnaires tenus pour responsables de la répression sanglante des protestataires survenue lors des manifestations pacifiques de 2014 qui ont coûté la vie à près d'une quarantaine de personnes, dont la première victime a été Bassil Da Costa, tué par les forces de l'ordre le 12 février 2014. Démis de ses fonctions le 24 octobre 2014 et devenu très critique à l'égard du régime de Maduro, il a été arrêté en mars 2018 par le SEBIN avant de partir ultérieurement à la retraite²⁸. Un officier du SEBIN a par la suite été condamné à 30 ans de réclusion pour avoir tué Bassil da Costa²⁹.

1.3.2. Le général Gustavo Enrique González López

Le général Gustavo Enrique González López a exercé un premier mandat à la tête du SEBIN **de février 2014 à octobre 2018**³⁰. Il a pris ses fonctions au milieu des protestations

¹⁸ « Créé en janvier 2014, [Le CESSPA] est un organe décentralisé au sein du ministère de l'Intérieur, qui dépend du président. En vertu de la résolution qui l'a créé, il a le pouvoir de collecter, de traiter, d'intégrer et d'analyser les informations d'intérêt stratégique provenant des agences de sécurité et de renseignement ». ONU, 15/09/2020, p.58, [url](#)

¹⁹ ONU, 15/09/2020, p.58, [url](#)

²⁰ ONU, 15/09/2020, p.382, [url](#)

²¹ *Ibid*, p.58, [url](#)

²² *Ibid*.

²³ UVAL, 2020, p.45-46, [url](#)

²⁴ 14Lawyers, 27/09/2019, p.5, [url](#); UVAL, 2020, [url](#)

²⁵ Barril Info, 18/05/2019, [url](#)

²⁶ 14Lawyers, 27/09/2019, p.6, [url](#)

²⁷ *Ibid*, p.6-7, [url](#)

²⁸ 14Lawyers, 27/09/2019, p.7, [url](#); Efecto Cocuyo, 13/03/2018, [url](#)

²⁹ ONU, 15/09/2020, p.312, [url](#)

³⁰ Barril Info, 18/05/2019, [url](#); El Comercio, 03/05/2019, [url](#)

anti-gouvernementales³¹ de 2014 menées par l'opposant Leopoldo López (fondateur du parti centriste *Voluntad Popular*³²) qui ont été violemment réprimées et se sont soldées par des dizaines de morts³³.

Accusé de graves violations des droits humains, le général González López a été sanctionné par les États-Unis et par le Canada, la Suisse et l'Union européenne³⁴. Bien qu'il ait été arrêté et condamné³⁵, le président Maduro l'a nommé ministre de l'Intérieur en mars 2015, poste qu'il a cumulé avec la direction du SEBIN jusqu'en août 2016³⁶.

Le général **González López a été démis de ses fonctions fin octobre 2018** à la suite de plusieurs incidents dont la mort dans les locaux du SEBIN, dans des circonstances troubles, du conseiller municipal Fernando Albán. Un autre incident s'est produit le 27 octobre 2018 lorsqu'il aurait autorisé une opération de police sur l'autoroute empruntée par le chef de l'Etat qui aurait mis en danger la sécurité de ce dernier³⁷.

Divers analystes cités par le média péruvien *El Comercio* s'accordent à dire que le général González López serait proche de Diosdado Cabello, le puissant numéro deux du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV) et l'un des présidents de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC). Selon la même source, Diosdado Cabello mènerait des intrigues secrètes contre le pouvoir de Maduro³⁸. **Depuis le 30 avril 2019, Gustavo Enrique González López exerce à nouveau à la tête du SEBIN** en remplacement du général Manuel Cristopher Figuera, révoqué de ses fonctions.

1.3.3. Le général Manuel Cristopher Figuera

Le général Manuel Cristopher Figuera a dirigé le SEBIN durant quelques mois, **d'octobre 2018 au 30 avril 2019**, date à laquelle il a été démis de ses fonctions pour avoir participé aux côtés du leader de l'opposition Juan Guaido à une tentative de renversement du président Maduro qui a conduit à la libération de l'opposant Leopoldo López des geôles du SEBIN³⁹. Selon Ángel Bermúdez, journaliste au Bureau de la BBC à Miami en Floride (Etats-Unis), peu après son arrivée, le général Figuera avait procédé au licenciement de nombreux fonctionnaires du SEBIN proches de son prédécesseur⁴⁰.

A la suite du soulèvement du 30 avril 2019, le président Maduro a adopté un décret présidentiel au mois de mai 2019 visant à démettre également de leurs fonctions 55 membres des forces armées vénézuéliennes⁴¹. Manuel Cristopher Figuera a fui le Venezuela vers la Colombie, où il est resté caché deux mois avant de s'exiler aux États-Unis⁴².

³¹ Cet épisode, connu comme « *La Salida*, littéralement *La Sortie*, est une vague de manifestations de l'opposition et d'affrontements violents qui ont eu lieu début 2014 et se sont soldés par la mort de 43 personnes. Selon le pouvoir, les cerveaux en seraient Antonio Ledezma, Maria Corina Machado et Leopoldo Lopez. Ce dernier a été arrêté et inculpé pour ces faits ». Source : Barril Info (Tags), [url](#)

³² « Fondateur du parti centriste *Voluntad Popular* (Volonté populaire), il est considéré comme le mentor politique de l'opposant Juan Guaido [...]. Leopoldo Lopez a quitté clandestinement la résidence de l'ambassadeur d'Espagne à Caracas où il était réfugié depuis 18 mois, en passant par la frontière avec la Colombie [...]. Il est arrivé en Espagne le 25 octobre 2020 ». Source : RFI, 25/10/2020, [url](#)

³³ *El Comercio*, 03/05/2019, [url](#)

³⁴ *El Comercio*, 03/05/2019, [url](#) ; Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#)

³⁵ Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#)

³⁶ *El Comercio*, 03/05/2019, [url](#) ; Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#)

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *El Comercio*, 03/05/2019, [url](#)

³⁹ RFI, 25/10/2020, [url](#)

⁴⁰ Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#)

⁴¹ ONU, 15/09/2020, p.26, [url](#)

⁴² RFI, 25/10/2020, [url](#)

2. Le SEBIN, un instrument de répression politique

2.1. Contexte et tendances générales

Plusieurs sources⁴³ s'accordent à constater qu'au cours de la période allant de 2014 à 2019, la répression politique opérée par le SEBIN a particulièrement sévi durant les grandes manifestations populaires de 2014 et 2017. Les autorités ont cherché à neutraliser les personnes critiques du régime, considérées comme déloyales. Les forces de l'ordre ont été l'instrument d'une répression d'ampleur qui a ciblé la dissidence politique constituée d'activistes à tous les niveaux : étudiants, militants de base et responsables de partis politiques, députés, maires, avocats, défenseurs des droits humains, etc.

Cette répression s'est caractérisée par un usage disproportionné de la force à l'encontre des manifestants, par des arrestations arbitraires, suivies de détention dans les prisons du SEBIN ainsi que d'autres lieux privés de liberté, dans lesquels plusieurs personnes ont été torturées. La répression s'est étendue à la mise sous surveillance des dissidents, à l'usage de menaces à l'encontre de leurs proches⁴⁴.

La mission d'enquête de l'ONU a montré que les services de renseignement de l'État ont joué « Un rôle essentiel dans la répression ciblée des dissidents⁴⁵ » : Le SEBIN, dans le cas de civils, et la Direction générale du contre-espionnage militaire (*Dirección General de Contrainteligencia Militar- DGCIM*, dans le cas de militaires⁴⁶.

D'autres acteurs ont contribué à la répression dans le pays. Les Forces armées (*Fuerza Armada Nacional Bolivariana-FANB*), dont la Garde nationale fait partie (*Guardia Nacional Bolivariana*), la Police nationale (*Policía Nacional Bolivariana-PNB*), mais également les « colectivos », des groupes armés proches du pouvoir chaviste qui ont été utilisés par des acteurs étatiques, dont le SEBIN, pour intimider et réprimer diverses catégories de la population⁴⁷.

L'ONG vénézuélienne *Foro Penal*, composée d'un réseau d'avocats qui fournissent une assistance juridique *pro bono* aux personnes victimes de détentions arbitraires et à leurs proches⁴⁸, a estimé fin septembre 2019 que le pays comptait plus de 700 prisonniers politiques et plus de 200 militaires détenus illégalement ou disparus⁴⁹. Toutefois, son dernier rapport sur la répression politique au Venezuela publié au mois de septembre 2020 a montré que le nombre de prisonniers politiques avait diminué de moitié (348 détenus politiques)⁵⁰.

Le Programme vénézuélien d'éducation-action aux droits de l'homme (*Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos, PROVEA*), une ONG vénézuélienne qui se présente comme indépendante⁵¹, remarque que la répression des protestations a

⁴³ HRW, 2019, [url](#) ; ONU, 15/09/2020, [url](#) ; UVAL, 2020, [url](#) ; Pays-Bas, 11/06/2020, [url](#) ; EASO, 20/08/2020, [url](#)

⁴⁴ ONU, 15/09/2020, [url](#)

⁴⁵ *Ibid.*, p. 74, [url](#)

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ HRW, 2019, [url](#) ; ONU, 15/09/2020, [url](#) ; UVAL, 2020, [url](#) ; Pays-Bas, 11/06/2020, [url](#) ; EASO, 20/08/2020, [url](#)

⁴⁸ Foro Penal, s.d, [url](#)

⁴⁹ El Estímulo, 27/09/2019, [url](#)

⁵⁰ Foro Penal, 15/10/2020, [url](#)

⁵¹ Facebook, s.d, [url](#)

été plus violente dans les quartiers populaires considérés comme des « bastions du chavisme », qui ont subi une présence de civils armés plus fréquente⁵².

La Mission d'enquête de l'ONU, après avoir examiné les cas de 33 personnes (21 hommes et 12 femmes), a estimé que pour treize d'entre eux, il existait des motifs raisonnables de croire que le SEBIN a arrêté et détenu arbitrairement, torturé ou maltraité des personnes ciblées et des personnalités politiques⁵³.

Les principaux griefs retenus par la Mission d'enquête à l'encontre des agences de renseignement de l'Etat, dont le SEBIN, concernent : les détentions arbitraires ; les mauvais traitements et les tortures (y compris la violence sexuelle et sexiste) ; des détentions prolongées dans des lieux tenus secrets ; le harcèlement et les menaces à l'encontre des membres de la famille et des personnes proches des principales cibles⁵⁴.

Pour l'ONG *14Lawyers*, le SEBIN, rattaché à la Vice-présidence de la République, exécute des ordres « venus directement d'en-haut ». Pour mener à bien certaines missions, l'organisme de renseignements monte des affaires de toutes pièces. Le SEBIN aurait recours à la torture de manière quasiment « institutionnalisée », et pourrait opérer en toute quiétude grâce à ses fonctionnaires qualifiés par l'ONG *14Lawyers* « d'ignorants » et « d'obéissants » et grâce au silence complice des juges :

« Le SEBIN a créé un système qui permet de contrôler les procédures pénales, de maintenir les juges et les procureurs sous le contrôle étroit du gouvernement et d'institutionnaliser en toute impunité la torture, l'action policière arbitraire et la violation permanente des droits les plus fondamentaux⁵⁵ ».

2.2. Les principales cibles

La mission d'enquête de l'ONU a estimé dans ses conclusions que :

« Les violations et les crimes commis ont été spécifiquement mis en œuvre contre certains profils de personnes, en particulier les opposants politiques, les personnes critiques envers le gouvernement et les personnes qui leur sont associées. Le SEBIN a été l'un des éléments les plus utiles dans une structure globale visant à supprimer la dissidence⁵⁶ ».

D'après la même source, les principales cibles du SEBIN sont surtout les individus critiques du gouvernement ayant un profil public connu ou pouvant représenter une menace en raison de leurs actions tels que : fonctionnaires, juges, procureurs, avocats de la défense, responsables ou employés d'ONG, journalistes, blogueurs et utilisateurs de médias sociaux⁵⁷. Les personnes associées à ces acteurs, familles, amis, collègues ont également été ciblées tout comme les organismes suspectés d'avoir financé des mouvements d'opposition ou de recevoir des financements internationaux⁵⁸.

A partir de 2014, les initiateurs et associés ayant organisé des manifestations d'ampleur connues sous le nom de *La Salida*⁵⁹ ont été directement ciblés, notamment les leaders de ce mouvement anti-Maduro : Antonio Ledezma (ancien maire de Caracas de 2008 à 2015) et Leopoldo López (leader du parti *Voluntad Popular*), ainsi que ceux qui faisaient partie de

⁵² Efecto Cocuyo, 07/04/2019, [url](#)

⁵³ ONU, 15/09/2020, p.75, [url](#)

⁵⁴ *Ibid.*, p.66, [url](#)

⁵⁵ 14 Lawyers, s.d, [url](#)

⁵⁶ ONU, 15/09/2020, p. 383, [url](#)

⁵⁷ *Ibid.*, p.66, [url](#)

⁵⁸ *Ibid.*, p.67, [url](#)

⁵⁹ « *La Salida* » est un mouvement qui visait à obtenir la démission du président Nicolás Maduro

la coalition de la table ronde pour l'unité démocratique (*Mesa de Unidad Democrática*, MUD⁶⁰).

La répression s'est étendue à des maires de l'opposition, des militants des droits humains, des utilisateurs des médias sociaux, des leaders étudiants, et des personnes en « première ligne » des manifestations. Elle s'est ensuite attaquée aux individus ayant adopté des positions jugées critiques à l'égard du gouvernement durant les crises politiques de 2017 et 2019⁶¹.

A titre d'exemple, entre avril 2014 et décembre 2017, six maires de l'opposition ont été détenus, au motif – notamment - qu'ils n'avaient pas empêché les blocages des routes par des protestataires⁶².

En décembre 2015, après que l'opposition a obtenu une majorité de sièges à l'Assemblée nationale, les parlementaires de l'opposition (et leurs sympathisants) sont devenus un point de mire de la répression⁶³. Six des membres de l'Assemblée nationale dont l'immunité parlementaire a été levée ont été arrêtés et détenus dans la foulée, et tous - sauf un - ont été détenus durant plus de deux ans (tel que Gilber Caro ou Juan Requesens)⁶⁴.

Des personnes associées à ces parlementaires ou à des hommes politiques ont été détenues et interrogées pour connaître leur implication dans des conspirations présumées. La Mission d'enquête de l'ONU a examiné les cas de Fernando Albán (conseiller et ami proche du député Julio Borges) décédé en détention, de Roberto Marrero (conseiller du député Juan Guaidó) et de Steyci Escalona (du parti *Volontad Popular*, amie du parlementaire Gilber Caro)⁶⁵.

Les autres cas examinés par la Mission de l'ONU impliquant le SEBIN concernent : le politicien Leopoldo Eduardo López Mendoza, l'avocat et homme politique Antonio Ledezma, le politicien et membre de l'Assemblée nationale Gilber Caro, trois détenus arrêtés dans le cadre de l'opération *Tun Tun* visant des personnes ayant soutenu les manifestations, Víctor Navarro leader de l'ONG *Fundación Corazón Valiente* (Fondation cœur vaillant) qui vient en aide aux jeunes sans-abri, l'avocat et juge de carrière, Ángel Zerpa Aponte et l'élu membre de l'Assemblée nationale Juan Carlos Requesens, ainsi que plusieurs personnes ayant critiqué les autorités sur le réseau social *Twitter*⁶⁶.

2.3. Les arrestations arbitraires

2.3.1. Principaux modes opératoires

Selon la mission d'enquête de l'ONU, la plupart des arrestations ont été précédées par une **période de surveillance** et d'enquête visant les personnes ciblées et - le plus souvent - leur entourage familial ou professionnel. Leurs communications ont été écoutées et leurs messages (téléphone et courriel) ont été lus⁶⁷. La même source a souligné que :

« Lors de plusieurs opérations, les fonctionnaires du SEBIN ont déployé d'importantes ressources humaines et matérielles pour procéder aux arrestations, qui n'auraient pas pu avoir lieu sans l'approbation préalable de hauts fonctionnaires. L'État a prêté certains de ses équipements les plus coûteux et les plus précieux pour

⁶⁰ La Plate-forme d'Unité Démocratique (MUD) est une coalition de partis politiques vénézuéliens qui s'est opposée à la Révolution Bolivarienne du Parti socialiste (PSUV) et à ses alliés du Grand Pôle Patriotique.

⁶¹ ONU, 15/09/2020, p.68, [url](#)

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*, p.69, [url](#)

⁶⁴ *Ibid.*, p.70, [url](#)

⁶⁵ ONU, 15/09/2020, p.70, [url](#)

⁶⁶ ONU, 15/09/2020, [url](#)

⁶⁷ *Ibid.*, p.384, [url](#)

le renseignement et les arrestations, notamment des véhicules blindés et des hélicoptères⁶⁸ ».

D'après un ancien officier de SEBIN interrogé par la Mission de l'ONU, les **activités de renseignement ont été menées sans ordre judiciaire**⁶⁹. Les ordres venaient directement d'en haut (du président Maduro et de Diosdado Cabello) pour désigner les cibles à surveiller, ordres adressés au directeur général de SEBIN qui lui-même transmettait les instructions aux directions opérationnelles⁷⁰.

Les enquêteurs de l'ONU rapportent que les arrestations se sont produites dans divers lieux, publics ou privés. Les agents du SEBIN sont intervenus **selon un schéma de « flagrant délit »** en lien avec les crimes présumés des intéressés et ont fréquemment fait usage de la force ou de la violence lors des arrestations. Les personnes interpellées ont rarement été informées des motifs de leur arrestation. Les arrestations et les perquisitions aux domiciles des particuliers ont souvent lieu **sans mandat judiciaire**⁷¹.

D'après la même source, le SEBIN a été impliqué dans des affaires montées de toutes pièces :

« [...] Des autorités de haut niveau au sein du SEBIN auraient participé à la falsification de preuves. Selon un ancien employé de SEBIN, l'introduction de preuves était suffisamment répandue pour qu'elles se retrouvent dans le lexique du lieu de travail de SEBIN et soient appelées "les graines"⁷² ».

D'après des témoins, les agents du SEBIN auraient notamment infiltré les manifestations pour identifier les meneurs, obtenir leurs numéros de téléphone, puis placer des « preuves », telles que des armes ou de la contrebande, pour soutenir une arrestation en flagrant délit⁷³.

Selon d'autres témoignages, il est arrivé fréquemment que les agents du SEBIN demandent aux personnes interpellées de les suivre dans leurs locaux pour être interrogées en leur assurant qu'elles n'étaient pas en état d'arrestation. Toutefois, une fois sur place, ces personnes ont été empêchées de quitter les lieux ou de contacter un conseiller juridique⁷⁴. Dans les conclusions auxquelles elle est parvenue, la mission d'enquête de l'ONU a affirmé que :

« Les détentions arbitraires ne constituent pas des actes isolés ou aléatoires. La répétition de ce comportement, les similitudes dans le *modus operandi* et l'implication de différentes institutions publiques à différents niveaux, comme l'illustrent les témoignages des victimes, des témoins et d'autres sources, montrent que les détentions arbitraires d'opposants ou de critiques ont été effectuées de manière systématique⁷⁵ ».

Pour sa part, l'ONG *14Lawyers*, soutient que depuis 2014, le SEBIN a agi comme « un système judiciaire parallèle » pour réprimer la dissidence dans le pays. *14Lawyers* s'appuie notamment sur le travail d'analyse d'une ONG vénézuélienne PROVEA :

« PROVEA a enregistré une augmentation de la participation des agents du SEBIN aux violations des droits de l'Homme [...] dans le cadre des opérations OLP [des programmes de sécurité intitulés *Operación de Liberación del Pueblo*, initiés par les

⁶⁸ *Ibid.*, [url](#)

⁶⁹ *Ibid.*, p.70, [url](#)

⁷⁰ *Ibid.*, p.70, [url](#)

⁷¹ *Ibid.*, p.76-77, [url](#)

⁷² *Ibid.*, p.384, [url](#)

⁷³ ONU, 15/09/2020, p.303, p.72, [url](#)

⁷⁴ *Ibid.*, p.77, [url](#)

⁷⁵ *Ibid.*, p. 74, [url](#)

autorités]. Par exemple, 3850 détentions arbitraires ont été recensées en 2016, contre 14 l'année précédente⁷⁶ ».

2.3.2. Quelques cas d'arrestations arbitraires

Dans une recherche sur la répression au Venezuela publiée en 2020, trois universitaires espagnols de l'Institut international de sociologie du droit à Oñati (région de Gipuzkoa)⁷⁷, ont répertorié plusieurs cas d'arrestations arbitraires impliquant le SEBIN. Ces mêmes cas ont également été étudié par la mission d'enquête de l'ONU⁷⁸.

Le 8 février 2015, l'avocat **Tadeo Arrieche** a été interpellé sans mandat d'arrêt par des fonctionnaires du SEBIN. Traduit devant les tribunaux de Caracas, il a été accusé des crimes de « boycott » et de « déstabilisation économique » et a été emprisonné dans le centre de détention *El Helicoide* durant 278 jours avant d'être libéré avec interdiction de quitter le territoire. En mars 2017, l'affaire s'est conclue par un non-lieu pour « absence de faits de nature pénale »⁷⁹.

Le 31 janvier 2018, **Gregory Hinds**, un avocat vénézuélien-barbadien, directeur de la *Fundación Embajadores Comunitarios* (FEC), une ONG qui favorise la sortie des jeunes de contextes d'exclusion, a été interpellé sans mandat d'arrêt par des membres du SEBIN et détenu sans que les motifs de son arrestation ne lui soient communiqués. Les autorités soupçonnaient cette ONG d'endoctriner aux « bienfaits du capitalisme » les jeunes des milieux défavorisés auprès desquels elle intervenait⁸⁰.

Le 1^{er} février 2018, l'avocate **Geraldine Chacón**, directrice d'un programme dénommé « *Los Ambajadores* », a été arrêtée à son domicile par des fonctionnaires du SEBIN qui, sans mandat d'arrêt, lui ont demandé de les accompagner à *El Helicoide* pour être interrogée, puis l'ont maintenue en détention de manière arbitraire⁸¹.

Le 5 février 2018, plus de 96 heures après leur arrestation, Geraldine Chacón et Gregory Hinds ont comparu lors d'une audience durant laquelle ils ont été accusés de « crime de provocation publique » et de « conspiration ». Le 2 avril 2018, le tribunal a ordonné leur libération immédiate et imposé des mesures de sûreté mais le SEBIN a refusé leurs bulletins de libération⁸².

Les intéressés ont finalement été libérés le 1er juin 2018 à titre provisoire en compagnie de 38 autres détenus qui avaient été arrêtés à la suite de décisions politiques et non judiciaires⁸³.

2.4. Les lieux de détention

2.4.1. Informations générales

Après avoir examiné les cas des personnes arrêtées par le SEBIN, les enquêteurs de la mission de l'ONU ont pu faire ressortir les schémas suivants :

« [La plupart] des personnes arrêtées ont été conduites soit au siège du SEBIN à *Plaza Venezuela*, à Caracas, soit à *El Helicoide* [...]. Dans des cas exceptionnels, les détenus ont été amenés dans des centres de détention régionaux gérés par SEBIN,

⁷⁶ 14LAWYERS, 27/09/2019, p.12, [url](#)

⁷⁷ CAPRILES V., SANTACRUZ A., PEREZ-PERDOMO R., 2020, [url](#)

⁷⁸ ONU, 15/09/2020, p.124-126, [url](#)

⁷⁹ CAPRILES V., SANTACRUZ A., PEREZ-PERDOMO R., 2020, [url](#)

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

notamment dans l'État d'Aragua, l'État de Carabobo et l'État de Zulia. Une fois sur place, les agents du SEBIN ont interrogé les détenus sans [la présence d'un] avocat ou ont refusé de leur permettre de contacter un avocat lorsqu'ils en avaient fait la demande⁸⁴ ».

Dans certains cas, les familles sont restées sans aucune nouvelles de leurs proches, le SEBIN niant avoir des informations à leur sujet, ce qui, selon les enquêteurs de l'ONU, s'apparente à des « disparitions forcées temporaires »⁸⁵.

L'ONG UVAL souligne que les détenus font l'objet d'un traitement différencié selon que leur cas relève ou non d'un motif d'arrestation de nature politique. La dureté de leur traitement est tributaire des responsables de la division des enquêtes et de celle du contre-espionnage⁸⁶.

Pour l'ONG UVAL⁸⁷, cela revient à constater que le régime auquel sont soumis les détenus ne dépend pas seulement du règlement pénitentiaire mais aussi de conditions autres, qui sont évaluées selon des critères subjectifs propres à la hiérarchie de l'institution⁸⁸.

El Helicoide

Il s'agit d'un bâtiment en forme de spirale datant des années 1950, construit à l'origine pour accueillir un centre commercial au centre de Caracas. Il abrite aujourd'hui les bureaux administratifs de SEBIN, des dortoirs pour ses agents, ainsi qu'une zone de détention.

N'ayant pas été construit pour fonctionner comme un centre de détention, il ne dispose pas des installations nécessaires pour assurer une hygiène de base, des sanitaires et des loisirs adéquats pour les détenus.

Les zones d'incarcération sont composées à la fois de cellules formelles et de zones comprenant des cages d'escalier et des salles de bain adaptées pour accueillir des prisonniers supplémentaires. Les individus sont séparés par sexe, mais pas en fonction de la gravité du crime commis. Les femmes représentent environ 10 % de la population carcérale et la plupart sont détenues ensemble dans une même cellule⁸⁹.

Le 16 mai 2018, à quelques jours des élections présidentielles, une mutinerie a éclaté dans les locaux de *El Helicoide* après que Gregory Sanabria, un étudiant arrêté lors des manifestations en 2014 et resté emprisonné depuis, a été roué de coups par des prisonniers de droit commun. Une violente altercation a opposé les prisonniers entre eux, provoquant l'intervention des forces de l'ordre qui ont cherché à maîtriser la situation en tirant des décharges de chevrotine et en projetant du gaz lacrymogène⁹⁰.

Face à la répression, tous les détenus se seraient ensuite unis et auraient pris le contrôle de leurs locaux durant quelques heures au cours desquelles ils ont diffusé des messages sur les réseaux sociaux pour dénoncer leurs conditions de détention, et exiger la libération de ceux qui détiennent un ordre de libération, le transfert au tribunal pour ceux qui n'ont pas encore été jugés, et des soins médicaux. Parmi les prisonniers se trouvait notamment Joshua Holt, un mormon américain soupçonné de comploter contre le régime⁹¹.

⁸⁴ ONU, 15/09/2020, p.77, [url](#)

⁸⁵ *Ibid.*, p.78, [url](#)

⁸⁶ UVAL, 2020, p.75-76, [url](#)

⁸⁷ Una Ventana a la Libertad (UVAL)

⁸⁸ UVAL, 2020, p.75-76, [url](#)

⁸⁹ ONU, 15/09/2020, p.81, [url](#)

⁹⁰ BFM, 19/05/2018, [url](#) ; RFI, 17/05/2018, [url](#) ; El Comercio, 17/05/2018, [url](#)

⁹¹ *Ibid.*

L'un des leaders de la mutinerie, Daniel Ceballos, opposant et ancien maire de la municipalité de San Cristóbal (Etat de Táchira) détenu depuis 2014 à *El Helicoide* a dénoncé en direct sur son compte *Twitter* la situation des détenus.

La situation est revenue à la normale en moins de 48 heures à la suite de négociations entre le parquet et le défenseur du peuple qui ont abouti au transfert de 72 détenus vers d'autres prisons. Selon l'ONG *Foro Penal*, 250 personnes étaient détenues dans le centre de détention *El Helicoide*, dont 54 pour des raisons politiques⁹².

Daniel Ceballos a bénéficié d'une remise en liberté accompagnée de mesures de sûreté le 1^{er} juin 2018. Il fait partie d'un groupe d'une quarantaine de prisonniers politiques arrêtés entre 2014 et 2018 libérés le même jour dans le cadre d'une « politique de réconciliation » voulue par les autorités⁹³.

La Tumba

Le siège du SEBIN se trouve dans le bâtiment situé Plaza Venezuela à Caracas. Il s'agit d'une tour de 13 étages construite en 2008 pour abriter initialement le siège du métro de Caracas⁹⁴. Au cinquième sous-sol de cet édifice se trouve une vaste zone de détention, appelée *La Tumba* (la tombe) qui comporte environ sept cellules dans lesquelles les détenus sont souvent maintenus en isolement prolongé⁹⁵.

Selon divers témoignages d'anciens détenus, les cellules mesurent environ deux mètres sur trois, sont dotées de lits en ciment et les murs sont peints en blanc. Etant situées à une quinzaine de mètres sous terre, elles ne disposent ni d'air ni de ventilation naturelle, mais d'une climatisation artificielle qui y diffuserait en permanence des températures très froides. Une forte lumière artificielle resterait allumée 24 heures sur 24⁹⁶. Durant la nuit, les détenus seraient contraints de faire leurs besoins à l'intérieur de la cellule, dans un récipient en plastique ou dans un journal⁹⁷.

Le media espagnol *Runrun* rapporte que les personnes arrêtées passent généralement les premières heures suivant leur arrestation au dixième étage du siège du SEBIN où elles sont interrogées avant que des officiers décident soit de les libérer, soit de les conduire à *La Tumba* ou à *El Helicoide*⁹⁸.

2.4.2. Les conditions de détention

Les mauvaises conditions de détention des prisonniers au Venezuela ont été dénoncées par des organismes internationaux⁹⁹, nationaux¹⁰⁰ et par diverses ONG de défense des droits humains¹⁰¹.

En août 2017, l'ONG vénézuélienne UVAL, chargée de défendre les droits des personnes emprisonnées, a souligné que le complexe pénitentiaire du SEBIN était en situation de surpopulation carcérale avec 340 détenus pour une capacité d'accueil de 80, parmi lesquels on dénombrait 20 % de prisonniers de droit commun contre 80 % de prisonniers politiques¹⁰².

⁹² BFM, 19/05/2018, [url](#) ; RFI, 17/05/2018, [url](#) ; El Comercio, 17/05/2018, [url](#)

⁹³ CNN, 01/06/2018, [url](#)

⁹⁴ RunRun, 18/10/2018, [url](#)

⁹⁵ ONU, 15/09/2020, p.81, [url](#)

⁹⁶ *Ibid.*, p.81, [url](#)

⁹⁷ ONU, 15/09/2020, p.81, [url](#); RunRun, 18/10/2018, [url](#)

⁹⁸ RunRun, 18/10/2018, [url](#)

⁹⁹ ONU, 15/09/2020, p.81, [url](#)

¹⁰⁰ Pays-Bas, 11/06/2020, [url](#)

¹⁰¹ UVAL, 2020, [url](#) ; 14LAWYERS, 27/09/2019, [url](#) ; Foro Penal, 15/10/2020, [url](#)

¹⁰² Una Ventana a la Libertad, 13/08/2017, [url](#)

Dans sa dernière publication de 2020, UVAL a dénoncé plusieurs conditions de détention indignes : la surpopulation carcérale, l'absence d'un régime d'études, de travail ou d'usage du temps libre, l'insalubrité des geôles, les traitements cruels et dégradants, les tortures, les privations illégales de liberté pour les détenus disposant d'un bulletin de sortie du juge mais qui sont restés en détention prolongée, et des retards dans les soins médicaux¹⁰³.

Le centre de détention *El Helicoide* souffre d'insalubrité (manque d'eau, plomberie inadéquate, présence de nuisibles (rats et cafards). Les détenus n'ont pas accès à de l'eau propre pour boire, se laver ou nettoyer leurs vêtements et autres objets¹⁰⁴.

Selon les témoignages recueillis par la Mission d'enquête de l'ONU auprès d'anciens détenus, les geôles ont des affectations spécifiques :

- La plupart des prisonniers non politiques sont détenus dans la cellule dénommée "*Guantánamo*", tandis que ceux arrêtés en marge des manifestations ou affiliés à l'opposition sont détenus dans la cellule "*Guarimbero*"¹⁰⁵.
- La cellule connue sous le nom de "*Preventivo I*" est utilisée pour les prisonniers politiques et non politiques. Elle est surveillée 24 heures sur 24 par deux caméras et un gardien. Prévue pour accueillir six détenus, il est arrivé qu'elle en détienne jusqu'à seize¹⁰⁶.
- La cellule baptisée « *Las Escaleras* » a été improvisée dans une cage d'escalier comportant une petite fenêtre laissant filtrer la lumière du jour. Elle est utilisée pour enfermer tout type de prisonnier. Elle ne possède ni eau courante, ni salle de bain, elle est « infestée » de rongeurs et d'insectes, et les détenus y dorment à même les escaliers. Les agents du SEBIN menotent les prisonniers aux rampes de l'escalier pour les battre ou pour leurs faire subir d'autres mauvais traitements¹⁰⁷.
- Les officiers de SEBIN utilisent certaines cellules pour les punitions. Celle appelée *El Tigrito* (Le petit tigre) est une pièce sombre d'environ quatre mètres sur quatre, sans fenêtre, ni lumière électrique¹⁰⁸. Celle dénommée *El Bañito* (Le petit bain) est une pièce carrelée, chaude et humide, qui servait auparavant de salle de bain. Elle est tout particulièrement utilisée pour torturer les détenus, soit par des actes de violence, soit en les isolant durant plusieurs jours¹⁰⁹.

Les femmes prisonnières sont entassées dans une seule cellule surpeuplée, sans distinction entre détenues politiques et les autres. D'après les témoignages d'anciennes détenues, le manque d'eau affecte de manière disproportionnée les femmes durant leurs menstruations. Certaines ont subi des attaques sexistes. D'autres se sont vu accorder quelques privilèges de la part d'officiers du SEBIN en échange de faveurs sexuelles¹¹⁰.

2.5. Les tortures et mauvais traitements

2.5.1. Les pratiques et les types de tortures

La Mission de l'ONU a enquêté sur 13 cas de détenus dans les geôles du SEBIN qui ont été soumis à des violations des droits de la personne lors de leur arrestation ou de leur détention. Il ressort de l'examen de ces cas que :

¹⁰³ UVAL, p.76-77, 2020, [url](#)

¹⁰⁴ ONU, 15/09/2020, p.81, [url](#)

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.82, [url](#)

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ ONU, 15/09/2020, p.82, [url](#)

« La torture et les mauvais traitements étaient généralement pratiqués dans les premiers jours de détention, avant les premières comparutions devant le tribunal, alors que le détenu était détenu au secret. [...] Les déclarations étaient souvent enregistrées sur support audio ou vidéo [et parfois] diffusées à la télévision¹¹¹ ».

Selon les témoignages recueillis par les enquêteurs de l'ONU auprès d'anciens détenus, les actes de torture ont été perpétrés en présence ou sous la supervision de hauts fonctionnaires, y compris en dehors des zones de détention, dans des espaces proches de leurs bureaux à *El Helicoide* et *Plaza Venezuela*¹¹². Les témoins affirment que des séances de torture se déroulaient dans les bureaux et les cages d'escalier d'*El Helicoide*, généralement dans la zone des « enquêtes stratégiques ». Les interrogatoires (y compris accompagnés de torture), menés par la direction du contre-espionnage, étaient effectués au dixième étage du bâtiment *Plaza Venezuela*¹¹³.

L'ancien directeur du SEBIN exilé aux Etats-Unis, Christopher Figuera, a confié à la mission de l'ONU qu'il avait constaté dès sa prise de fonction l'existence d'une « culture de la torture » au SEBIN. Selon lui, les mauvais traitements pouvaient s'aggraver graduellement en fonction de la réaction de la victime ou de l'attitude des agents concernés. Il a incriminé le président Maduro comme étant celui qui décidait qui serait torturé, qui resterait détenu, et qui serait libéré¹¹⁴.

Dans une interview accordée en juillet 2019 au quotidien espagnol *El Pais*, Christopher Figuera a également affirmé que :

« Les persécutions ont surtout eu lieu dans le domaine politique. Les droits politiques sont en question au Venezuela, quiconque n'est pas en accord avec ce qu'établit Maduro est signalé comme ennemi. Les persécutions se font par le biais du spectre électronique, des mises sur écoute téléphonique, des poursuites et perquisitions sur le terrain [...]. La torture est systématique [...], parce que c'est une façon de garder les gens terrifiés¹¹⁵ ».

Plusieurs sources, dont l'ONU, des ONG de défense des droits humains et des médias, ont rapporté les mêmes types de tortures.

Le média *Barril Info* fait état de : « Tortures physiques par électrocution, mais aussi de tortures psychologiques, où les victimes sont soumises pendant des mois à des situations d'isolement dans de petites cellules sans lumière ni ventilation naturelle, avec des températures très basses et une lumière blanche 24 heures sur 24, ce qui fait perdre la notion du temps¹¹⁶ ».

Les enquêteurs de l'ONU¹¹⁷ ont recensé, témoignages à l'appui, l'usage des tortures suivantes au SEBIN :

- Coups, parfois avec un bâton ou un autre objet contondant ;
- Chocs électriques sur les parties génitales ou autres parties du corps ;
- Menaces de mort ou menaces de violence supplémentaire ;
- Menaces de viol contre la victime et/ou ses proches (hommes, femmes, personnes LGBTI)
- Torture psychologique, y compris la privation sensorielle, l'éclairage constant et le froid extrême ;

¹¹¹ *Ibid.*, p.79, [url](#)

¹¹² *Ibid.*, p.384, [url](#)

¹¹³ *Ibid.*, p.80, [url](#)

¹¹⁴ *Ibid.*, p.79 et p.384, [url](#)

¹¹⁵ *El Pais*, 12/07/2019, [url](#)

¹¹⁶ Ángel Bermúdez (*Barril Info*), 18/05/2019, [url](#)

¹¹⁷ ONU, 15/09/2020, p.80, [url](#)

- Nudité forcée, y compris dans des pièces maintenues à des températures extrêmement basses ;
- Violences sexuelles ou sexistes dans quelques cas.
-

Nombre d'anciens détenus ont affirmé avoir vu ou entendu des prisonniers être torturés. Les cellules étant situées directement sous les bureaux d'officiers de haut rang, l'existence de ces tortures ne pouvaient pas leur échapper¹¹⁸. De surcroît, selon ces témoignages, de 2014 à 2018, les officiers du SEBIN ont torturé en présence ou sous la supervision d'officiers supérieurs, tel que le chef de la direction des enquêtes stratégiques¹¹⁹. Ils ont mentionné également que des gardiens de prison en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances psychotropes, ont parfois menacé les détenus de les tuer ou de les violer¹²⁰.

2.5.2. Le cas de Fernando Albán

Fernando Alberto Albán a été élu en 2013 conseiller de la municipalité de Libertador à Caracas. Il a été membre du conseil d'administration du parti d'opposition *Primero Justicia* et a participé aux manifestations de 2014, 2017 et 2019 dans le cadre de son engagement politique. En 2015, son fils s'est exilé aux Etats-Unis après avoir reçu des menaces de mort, puis sa femme et sa fille ont rejoint ce dernier aux Etats-Unis où elles ont obtenu l'asile politique en juillet 2018¹²¹.

À la mi-août 2018, Fernando Albán est allé rendre visite à sa famille à New York, où il a rencontré les dirigeants du parti *Primero Justicia*, et a également participé à des événements en marge de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2018¹²².

Le 5 octobre 2018, Fernando Albán est retourné au Venezuela. A son arrivée à l'aéroport de Caracas, il a été intercepté sans mandat d'arrêt par des agents du renseignement national. Le SEBIN a nié durant 24 heures savoir où il se trouvait. L'intéressé a finalement pu prévenir son épouse qu'il était détenu au dixième étage du bâtiment *Plaza Venezuela* du SEBIN, qui abrite la direction du contre-espionnage. Il aurait affirmé ne pas avoir été maltraité mais avoir subi des pressions pour incriminer le député de l'Assemblée nationale Julio Borges, qui avait été accusé d'avoir participé à l'attaque au drone du 4 août 2018 visant le président Maduro¹²³.

Après plusieurs péripéties juridiques, le conseiller devait comparaitre à une première audience auprès du tribunal de Caracas dans l'après-midi du 8 octobre 2018 pour des chefs d'accusation de terrorisme, tentative d'assassinat du président et du haut commandement militaire, de trahison et d'association de malfaiteurs¹²⁴.

Le 8 octobre 2018, en début d'après-midi, Fernando Alban est tombé du 10^{ème} étage des locaux du SEBIN à Plaza Venezuela. Officiellement, cet étage abrite les bureaux administratifs de la direction du contre-espionnage¹²⁵.

Le Procureur général de la République, Tarek William Saab, a annoncé publiquement que Fernando Albán s'était suicidé au moment où il faisait l'objet d'une enquête pour la tentative d'assassinat de Nicolás Maduro. Le Procureur général a affirmé que le conseiller municipal avait demandé à aller aux toilettes et de là, avait sauté du dixième étage. Toutefois, les versions officielles succesives sont apparues invraisemblables, notamment

¹¹⁸ ONU, 15/09/2020, p.80, [url](#)

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ ONU, 15/09/2020, p.141-147, [url](#)

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ El Diario, 08/10/2020, [url](#) ; ONU, 15/09/2020, p.141-147, [url](#)

¹²⁵ RunRun, 18/10/2018, [url](#)

en raison du fait que les salles de bain de l'étage sont dénuées de fenêtres et que celles des couloirs présentent des ouvertures trop étroites (30 degrés) pour permettre à un homme de tomber. Par ailleurs, les expertises médico-légales se sont révélées incomplètes et sujettes à caution. Les circonstances troubles de la mort de Fernando Alban ont convaincu l'opposition qu'il s'agissait d'un assassinat politique¹²⁶.

La Mission de l'ONU a demandé aux autorités vénézuéliennes la possibilité d'avoir accès au rapport de l'enquête sur la mort de Fernando Alban¹²⁷. A la suite de l'examen de ce rapport, les enquêteurs de l'ONU ont estimé que :

« Sur la base de l'enquête menée sur cette affaire, la Mission a émis de fortes réserves quant à la qualification de suicide en relation avec la mort de M. Albán et a des motifs raisonnables de croire que des fonctionnaires ont été impliqués dans sa mort, ce qui équivaut à une privation arbitraire de la vie. M. Albán a été détenu par des agents du SEBIN et était sous la garde de la Coordination des opérations spéciales, dépendant de la Direction du contre-espionnage du SEBIN au moment de son décès¹²⁸ ».

L'affaire de la mort de Fernando Alban, qui a représenté le plus grand scandale de gestion du général González López à la tête du SEBIN¹²⁹, lui a valu d'être démis de ses fonctions en octobre 2018¹³⁰.

3. Les fonctionnaires soupçonnés de crimes contre l'humanité

A l'issue de son enquête sur la répression politique au Venezuela, *14Lawyers* a accusé les autorités d'avoir :

« [...] parrainé, toléré et mis en pratique une politique de torture et de violations systématiques des droits de l'Homme. Bien que cette politique ait été mise en œuvre par différentes institutions gouvernementales [...], elle a été exécutée principalement par des fonctionnaires du SEBIN et de la DGCIM¹³¹ ».

L'ONG¹³² a désigné comme principaux suspects, auteurs et complices de crimes contre l'humanité (détention arbitraire, torture et mauvais traitements, extorsion et coercition), les fonctionnaires suivants :

- **Delcy Rodríguez** - Vice-présidente de la République bolivarienne du Venezuela.
- **Vladimir Padrino López** - Ministère du pouvoir populaire pour la Défense.
- **Miguel Ángel Rodríguez Torres** - Directeur du SEBIN (2010-2014).
- **Gustavo González López** - Directeur de SEBIN (2014-2018 et 2019- présent).
- **Iván Hernández Dala** - Directeur de la DGCIM.
- **Carlos Calderón** - Commissaire du SEBIN. Chef des enquêtes.
- **Rony González** (Alias "*Cabeza de caja*") - Commissaire SEBIN. Rattaché à la Direction de la recherche stratégique.
- **Richard Centeno** (Alias "*Pachuco*") - Commissaire SEBIN. Directeur adjoint de la recherche stratégique.
- **Carlos González** (Alias "*Ricochea*") - Commissaire du SEBIN. Rattaché à la Direction des enquêtes stratégiques.
- **Jairo Villegas** (Alias "*El Perro*") - Commissaire de *El Helicoide* au SEBIN.
- **Mario Sandoval** - Fonctionnaire du SEBIN.
- **Argenis Orangel** - Fonctionnaire du SEBIN.

¹²⁶ RFI, 08/10/2019, [url](#) ; El Diario, 08/10/2020, [url](#) ; Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#); ONU, 15/09/2020, p.80; p.141-147, [url](#)

¹²⁷ El Diario, 08/10/2020, [url](#)

¹²⁸ ONU, 15/09/2020, p.147, [url](#)

¹²⁹ Ángel Bermúdez (Barril Info), 18/05/2019, [url](#)

¹³⁰ Le Figaro, 01/05/2019, [url](#)

¹³¹ SEBIN site, s.d, [url](#)

¹³² *Ibid.*

Pour sa part, la mission d'enquête de l'ONU a recensé une vingtaine de fonctionnaires directement responsables des violations des droits humains commises à l'encontre des victimes qu'elle a interrogées¹³³.

Les enquêteurs de l'ONU ont observé que bien que la structure hiérarchique du SEBIN soit restée opérationnelle, des chaînes de commandement et de communication parallèles ont été établies. Le président Nicolas Maduro et le président de l'Assemblée nationale constituante (ANC), Diosdado Cabello auraient donné des ordres directement au directeur général du SEBIN qui les auraient répercutés auprès des directeurs de services concernés¹³⁴. Ces faits ont été confirmés par l'ancien directeur général du SEBIN, le général Figuera. D'après ce dernier, ce système parallèle impliquerait différents services de renseignement qui fourniraient des informations directement au président Maduro, en contournant le CESSPA, et ce, grâce au recrutement d'agents « infiltrés », et par le biais d'une coordination avec les *colectivos* chargés de la surveillance des individus¹³⁵.

Pour la Mission d'enquête de l'ONU, des fonctionnaires de haut-niveau au sein du SEBIN ont eu connaissance de ces violations et crimes, y ont participé, et y ont contribué. Il s'agit tout particulièrement du directeur général et de ses directeurs d'unités fonctionnelles : les directions du renseignement, du contre-espionnage, des enquêtes stratégiques et des actions immédiates¹³⁶ :

- **Le général Gustavo González López**, directeur général du SEBIN du 17 février 2014 au 31 octobre 2018, puis à nouveau du 1er mai 2019 au moment de la rédaction du rapport de l'ONU ;
- **Le général Christopher Figuera**, directeur général du SEBIN du 31 octobre 2018 au 30 avril 2019 ;
- **Le général José Gómez Larez**, directeur du contre-espionnage ;
- **Carlos Calderón Chirinos**, directeur des enquêtes stratégiques jusqu'en novembre 2018, date à laquelle il a été remplacé par **Angel Florez** ;
- **Les commissaires Ronny González et Richard Centeno**, qui ont occupé des postes de haut niveau au sein de la direction des enquêtes stratégiques sous la direction de Carlos Calderón Chirinos ;
- **Diosdado Cabello**, président de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC).

Un certain nombre de détentions dans les affaires examinées auraient fait partie de l'opération *Tun Tun* annoncée par **Diosdado Cabello** dans son programme de télévision "*Con el Mazo Dando*". Un certain nombre d'arrestations de dissidents politiques ont été diffusées dans l'émission de télévision de M. Cabello. Un ancien employé de SEBIN a déclaré à la Mission que M. Cabello reçoit les informations transmises par la direction du contre-espionnage de SEBIN. La responsabilité de M. Cabello pour les violations mérite une enquête plus approfondie¹³⁷ ».

Enfin, sur la base de ce qui précède, la Mission estime qu'il existe des motifs raisonnables de penser que **le président Nicolás Maduro** était au courant des violations des droits de l'Homme qui ont été commises, et qu'il aurait parfois lui-même donné des ordres au directeur général et aux directeurs d'autres unités du SEBIN. La Mission estime également que la Vice-présidente connaissait ou aurait dû avoir connaissance de ces crimes¹³⁸.

¹³³ ONU, 15/09/2020, p.383, [url](#)

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ ONU, 15/09/2020, p.385, [url](#)

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ ONU, 15/09/2020, p.385, [url](#)

Il est à noter que le 31 Août 2020, le président Maduro a amnistié 110 personnes, principalement des membres de partis politiques d'opposition accusés d'avoir commis des actes criminels, mais aussi 23 députés de l'Assemblée nationale et 4 suppléants¹³⁹.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 75, [url](#)

Bibliographie

(Sites web consultés d'octobre à début novembre 2020)

Textes juridiques

República Bolivariana de Venezuela, Decreto N° 2524, "Reglamento Orgánico del Servicio Bolivariano de Inteligencia Nacional (SEBIN)", Publicado en la Gaceta Oficial N° 40.153, 24/04/2013,

<http://www.franciscosantana.net/2013/04/reglamento-organico-del-servicio.html>.

Organisations intergouvernementales

ONU, Conseil des Droits de l'Homme, Situations des droits de l'Homme qui requièrent l'attention du Conseil (*Human rights situations that require the Council's attention*), "Detailed findings of the independent international fact-finding mission on the Bolivarian Republic of Venezuela" [Mission d'enquête : A/HRC/45/CRP.11], 15/09/2020,

https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/FFMV/A_HRC_45_CRP.11.pdf

European Asylum Support Office (EASO), Country of Origin Information Report, "Venezuela Country Profile", 20/08/2020,

https://www.ecoi.net/en/file/local/2036393/2020_08_EASO_COI_Report_Venezuela.pdf

ONU, Conseil des Droits de l'Homme, Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'Homme (*Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights*), "Outcomes of the investigation into allegations of possible human right violations of the human rights to life, liberty and physical and moral integrity in the Bolivarian Republic of Venezuela", [A/HRC/44/20], 01/07/2020,

https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session44/Documents/A_HRC_44_20_AUV.docx

Institutions nationales

Pays-Bas, Ministry of Foreign Affairs, "General Country of Origin Information Report Venezuela 2020", 11/06/2020,

<https://www.government.nl/documents/directives/2020/06/11/general-country-of-origin-information-report-venezuela-june-2020>

Organisations non gouvernementales

Foro Penal, « Reporte sobre la Represión en Venezuela, Septiembre 2020 : Resumen Ejecutivo », 15/10/2020,

<https://foropenal.com/reportesobre-larepresion-en-venezuela-septiembre-2020/>

Foro Penal, « ¿Qué es el Foro Penal? », s.d

<https://foropenal.com/nosotros/>

Una Ventana a la Libertad, « Recopilación de Informes del Monitoreo de los Centros de Detención Preventiva en Venezuela (Periodo 2016-2020) », 2020,

<http://unaventanaalalibertad.org/wp-content/uploads/2020/10/UVAL-ebook-Recopilacion-2016-2020-compressed.pdf>

Human Rights Watch, (HRW), Rapport Mondial 2019, Venezuela (événements de 2018), 2019,

<https://www.hrw.org/fr/world-report/2019/country-chapters/325542>

Programa Venezolano de Educación- Acción en Derechos Humanos (PROVEA)

<https://www.derechos.org.ve/>

Una Ventana a la Libertad, « Denuncian 300% de hacinamiento en la sede del Sebin en El Helicoide », 13/08/2017,
<http://unaventanaalalibertad.org/noticias/denuncian-300-de-hacinamiento-en-la-sede-del-sebin-en-el-helicoide/>

Think tanks, universités et centres de recherches

CAPRILES Victoria, SANTACRUZ Andrea, PEREZ-PERDOMO Rogelio, « Represión, justicia y derecho en la Venezuela de hoy (2013-2019) », Instituto Internacional de Sociología Jurídica de Oñati (España), Oñati Socio-Legal Series, Vol 10, No 4, 2020, 45 p,
<http://opo.iisj.net/index.php/osls/article/viewFile/1172/1260>

Médias

Radio France Internationale (RFI), « Venezuela : l'opposant Leopoldo Lopez se réfugie en Espagne », 25/10/2020,
<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20201025-venezuela-le-leader-d-opposition-leopoldo-lopez-r%C3%A9fugie-en-espagne>

El Diario (Venezuela), « Dos años del asesinato de Fernando Albán: la herida abierta en el sistema de justicia », 08/10/2020,
<https://eldiario.com/2020/10/08/dos-anos-asesinato-alban/>

RFI, « Venezuela: un an après la mort de Fernando Alban, l'unité perdue de l'opposition », 08/10/2019, [url](https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20191008-anniversaire-mort-opposant-alban-venezuela)
<https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20191008-anniversaire-mort-opposant-alban-venezuela>

El Estímulo, « Investigación multimedia expone abusos de servicio de inteligencia chavista », 27/09/2019,
<https://elestimulo.com/investigacion-multimedia-expone-abusos-de-servicio-de-inteligencia-chavista/>

El País (Espagne), « Las torturas en Venezuela son sistemáticas » (Entrevista con Christopher Figuera, exdirector del Servicio Bolivariano de Inteligencia - SEBIN), 12/07/2019,
https://elpais.com/internacional/2019/07/10/america/1562791236_775384.html

Ángel Bermúdez (Journaliste, Bureau de la BBC à Miami), « Que se passe-t-il au sein du SEBIN, la redoutable police politique vénézuélienne ? », Barril Info, 18/05/2019,
<https://www.barril.info/fr/actualites/que-se-passe-t-il-au-sein-du-sebin-la-redoutable-police-politique-venezuelienne>

El Comercio (Pérou), « ¿Quién es el tenebroso nuevo director del Sebin que vuelve a la carga en Venezuela ? », 03/05/2019,
<https://elcomercio.pe/mundo/venezuela/venezuela-gustavo-gonzalez-lopez-tenebroso-nuevo-director-sebin-vuelve-carga-noticia-ecpm-632132-noticia/>

Le Figaro, « Au Venezuela, l'armée ignore l'appel de Guaido », 01/05/2019,
<https://www.lefigaro.fr/international/au-venezuela-l-armee-ignore-l-appel-de-guaido-20190501>

Efecto Cocuyo, « Así funcionan las "cuadrillas de paz" », 07/04/2019,
<https://efectococuyo.com/sucesos/asi-funcionan-las-cuadrillas-de-paz-colectivos-armados-de-nicolas-maduro/>

RunRun (Espagne), « Piso 10: El comite de bienvenida del SEBIN », 18/10/2018,
<https://runrun.es/investigacion/356239/piso-10-el-comite-de-bienvenida-del-sebin/>

CNN (Espagnol), « Gobierno de Venezuela libera a 40 opositores detenidos, incluidos Daniel Ceballos y Ángel Vivas », 01/06/2018,
<https://cnnespanol.cnn.com/2018/06/01/venezuela-libera-a-39-presos-politicos-incluido-el-exalcalde-de-san-cristobal-daniel-ceballos/>

BFM (Source AFP), « Venezuela : au moins 11 morts dans une nouvelle mutinerie, à deux jours de la présidentielle », 19/05/2018,
https://www.bfmtv.com/international/venezuela-au-moins-11-morts-dans-une-nouvelle-mutinerie-a-deux-jours-de-la-presidentielle_AN-201805190001.html

El Comercio (Perou), « Venezuela : Presos políticos continúan toma de tenebrosa cárcel El Helicoide », 17/05/2018,
<https://elcomercio.pe/mundo/latinoamerica/venezuela-presos-politicos-amotinan-tenebrosa-carcel-helicoide-noticia-520513-noticia/>

Radio France International (RFI), « Venezuela : mutinerie dans un centre de détention de Caracas », 17/05/2018,
<https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20180517-venezuela-mutinerie-prison-helicoide-caracas>

Efecto Cocuyo (Venezuela), « Rodríguez Torres, el allegado de Chávez que fue execrado por Maduro », 13/03/2018,
<https://efectococuyo.com/politica/rodriguez-torres-el-allegado-de-chavez-que-fue-execrado-por-maduro>

El Cooperante (Venezuela), « La Tumba, el aterrador lugar de tortura blanca en el que está recluido Baduel », 31/08/2017,
<https://elcooperante.com/la-tumba-el-aterrador-lugar-de-tortura-blanca-en-el-que-podria-estar-recluido-baduel/>

Runrun (Espagne), « ¿Quién controla el Sebin ? », 28/09/2016,
<https://runrun.es/nacional/venezuela-2/280976/quien-controla-al-sebin/>

Réseau social

Facebook, PROVEA : « A propos », s.d.
https://www.facebook.com/pg/provea/about/?ref=page_internal

Autres sources

Micro Juris, « Ley Orgánica contra la Delincuencia Organizada y Financiamiento al Terrorismo »,
<https://aldiavenezuela.microjuris.com/2012/05/04/ley-organica-contra-la-delincuencia-organizada-y-financiamiento-al-terrorismo/>

Illustrations

Brassard d'un agent des services de renseignement affichant l'écusson du SEBIN, dans : Transparencia Venezuela, « Sebin detuvo a activistas de Transparencia Venezuela en el estado Zulia », 11/02/2016,
<https://transparencia.org.ve/sebin-detuvo-a-activistas-de-transparencia-venezuela-en-el-estado-zulia/>

El Helicoide, l'un des deux bâtiments du SEBIN à Caracas, Phot. : AP, dans : El Comercio, « ¿Quién es el tenebroso nuevo director del Sebin que vuelve a la carga en Venezuela ? », 03/05/2019,

<https://elcomercio.pe/mundo/venezuela/venezuela-gustavo-gonzalez-lopez-tenebroso-nuevo-director-sebin-vuelve-carga-noticia-ecpm-632132-noticia/>

Message posté sur Twitter le 17/05/2018 par Daniel Ceballos, ex-maire de San Cristóbal, dans : El Comercio (Perou), « Venezuela : Presos políticos continúan toma de tenebrosa cárcel El Helicoide », 17/05/2018,

<https://elcomercio.pe/mundo/latinoamerica/venezuela-presos-politicos-amotinan-tenebrosa-carcel-helicoide-noticia-520513-noticia/>

Vue extérieure du bâtiment du SEBIN, Plaza Venezuela, où se trouve La Tumba, dans : El Cooperante, « La Tumba, el aterrador lugar de tortura blanca en el que está recluido Baduel », 31/08/2017,

<https://elcooperante.com/la-tumba-el-aterrador-lugar-de-tortura-blanca-en-el-que-podria-estar-recluido-baduel/>

Vues intérieures de La Tumba sur la base de témoignages d'ex-détenus, dans : La Huella Digital, « Los Rostros de la Represión », 2015,

<http://huelladigital.univisionnoticias.com/venezuela-los-rostros-de-la-represion/category/la-tumba/index.html>